

Semaine mondiale d'action pour l'éducation 2016

Investir pour l'avenir : Les droits à l'éducation, maintenant

1. Contexte

En 2015, le monde entier s'est engagé à réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) et le cadre d'action Éducation 2030 dans les quinze prochaines années. Pour l'éducation, il s'agit non seulement du vaste engagement d'« *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* », mais aussi d'un ensemble de cibles claires, détaillées et ambitieuses visant à réaliser le droit à l'éducation de qualité pour tous, indépendamment du contexte personnel, social ou politique. De plus, la mise en œuvre du programme des ODD dans son ensemble exige une transformation du développement mondial, notamment des réformes dans les systèmes financiers internationaux, et globalement davantage de transparence et de responsabilisation.

Alors que le monde s'achemine vers la mise en œuvre des objectifs et des cibles, il est essentiel que les leçons apprises durant les quinze dernières années soient prises en compte – et le principal enseignement à retenir est que, pour que les bonnes intentions et les engagements politiques soient respectés, il faut des financements suffisants et de bonne qualité. L'argent ne garantira pas à lui seul la réussite de ce nouveau programme ambitieux pour l'éducation, mais il demeure essentiel – pour former et embaucher des enseignants qualifiés, procurer des matériels pédagogiques et d'apprentissage suffisants, et fournir des lieux d'apprentissage adéquats et appropriés et des infrastructures plus importantes.

Selon la dernière version d'une analyse prête à être publiée par le Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN), on estime qu'il faudra 1,4 trillion de dollars supplémentaire en dépenses publiques annuelles dans les pays à revenu faible et intermédiaire pour réaliser intégralement le programme des ODD. En ce qui concerne l'éducation, selon le Rapport mondial de suivi de l'Éducation (anciennement Rapport mondial de suivi sur l'EPT), la réalisation d'une éducation préprimaire, primaire et secondaire universelle – de bonne qualité – dans les pays à revenu faible et intermédiaire nécessitera au total 340 milliards de dollars par an. Pour y parvenir, les pays à revenu faible devront consacrer 6,56 % du PIB à l'éducation ; cependant, un déficit de financement de 39 milliards de dollars subsistera tout de même, ce qui signifie qu'une aide extérieure doit emboîter le pas aux engagements domestiques afin de concrétiser la vision de l'éducation promise par les gouvernements. Il convient toutefois de noter qu'aucun de ces calculs ne couvre entièrement la sphère de l'« apprentissage tout au long de la vie » tel qu'il figure dans l'ODD 4 et dans le cadre d'action – et, spécifiquement, le coût ou le déficit de financement pour atteindre l'objectif de l'alphabétisation de base des adultes n'a jamais été calculé. Les données récentes sont insuffisantes, mais en 2009 les dépenses consacrées aux programmes d'alphabétisation des adultes étaient inférieures à 1 % du PNB dans pratiquement tous les pays, et bien plus faibles encore dans certains pays en développement.

C'est pourquoi il faut augmenter les budgets nationaux consacrés à l'éducation afin d'allouer des ressources adéquates pour mettre en œuvre le programme Éducation 2030. Le Cadre d'action redemande impérieusement aux États d'investir au moins 4 à 6 % du PIB et 15 à 20 % de leurs budgets dans l'éducation. De plus, la mise en œuvre du programme complet Éducation 2030 nécessite l'alignement des plans

nationaux sur le nouvel objectif 4 et sur le cadre d'action. Parallèlement, ces plans doivent prévoir d'investir en priorité là où les impacts seront les plus forts, en termes de qualité, d'équité et d'inclusion dans les différents contextes nationaux. Le programme des ODD énonce clairement le fait que pour qu'une cible soit considérée comme atteinte, il faudra que tous les pays l'atteignent. En conséquence, il convient de mettre vigoureusement l'accent sur les investissements en faveur de l'éducation des groupes les plus marginalisés – en y incluant toutes les formes de marginalisation.

Dans la majorité des pays, l'augmentation des budgets nationaux d'éducation exigera davantage de justice fiscale, se traduisant par le développement de systèmes d'imposition plus progressifs, l'élimination des échappatoires fiscales et l'arrêt de l'évasion fiscale. En effet, les pays en développement perdent chaque année 160 milliards de dollars de revenus fiscaux en raison des manipulations des entreprises multinationales – un montant bien supérieur à l'aide qu'ils perçoivent. Un accent particulier a été mis sur les partenariats avec le secteur privé comme source de financement du nouveau programme – par exemple, dans le cadre des ODD ou du Programme d'action d'Addis Abeba (PAAA). Toutefois, comme l'a encore souligné le rapport 2015 du Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'éducation, les PPP dans le secteur de l'éducation s'accompagnent à l'évidence de conséquences négatives sur les droits humains. Les PPP amènent souvent une segmentation du secteur éducatif et reviennent à transférer des ressources publiques au secteur privé au lieu de faire profiter le secteur public des ressources privées.

La 3^e Conférence internationale sur le financement du développement (FFD3) qui s'est tenue à Addis Abeba en 2015 avait nourri de grands espoirs de réforme radicale du système financier actuel. Malheureusement, elle n'est pas parvenue à lancer les réformes indispensables pour mobiliser les ressources nécessaires et a omis, dans ses références à l'éducation, d'évoquer clairement l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie, qui constituent des composantes clés du programme des ODD. Cependant, le Programme d'action d'Addis Abeba (PAAA) continuera à occuper une place importante, car il réaffirme vigoureusement la nécessité d'augmenter à la fois le financement domestique et celui des donateurs : *« Nous accroîtrons les investissements et la coopération internationale pour faire en sorte que tous les enfants acquièrent une éducation préscolaire, primaire et secondaire gratuite, équitable, inclusive et de qualité. »* L'année prochaine verra le déploiement de la mise en œuvre du PAAA.

En 2014, les gouvernements ont promis de verser des milliards de dollars au fonds multilatéral pour l'éducation, le Partenariat mondial pour l'éducation, à savoir 26 milliards de dollars promis par les pays en développement en dépenses budgétaires domestiques et 2,1 milliards de dollars par les donateurs. Toutefois, au lendemain du Sommet de l'ONU sur le développement durable et de la réunion de haut niveau sur l'Éducation 2030 de l'UNESCO – au cours desquels les ODD et le Cadre d'action ont été adoptés à l'unanimité – plusieurs pays donateurs majeurs ont annoncé, confirmé ou planifié des coupes dans l'APD, et en particulier l'APD en faveur de l'éducation. Particulièrement inquiétante, l'annonce d'une coupe immédiate dans un financement du GPE qui avait déjà été engagé pour le dernier trimestre de 2015. De plus, il est essentiel que les pays en développement honorent leurs promesses. Le suivi des engagements pris autant par les pays donateurs que par les pays en développement doit demeurer une priorité pour la société civile au cours des mois et années à venir.

Le contexte international dans lequel s'inscrit le financement du nouveau programme de développement est touché par au moins deux problèmes majeurs. Le premier se rapporte au conflit en cours en Syrie ; plus de quatre millions de Syriens ont fui et sont enregistrés comme réfugiés depuis le début du conflit en 2012, et des milliers continuent à quitter le pays tous les jours. Le HCR estime que le règlement de la crise des réfugiés nécessitera plus de 4,5 milliards de dollars, alors que moins de la moitié de ce montant a été récoltée à ce jour. Cela a conduit des pays donateurs à consacrer une forte proportion de leur aide aux efforts humanitaires au cours des trois dernières années ; plus récemment, selon certaines indications, il semblerait que ces gouvernements s'apprêteraient à rediriger d'autres parts de leurs budgets d'APD vers des dépenses intérieures pour loger les réfugiés. Et en effet, les Pays-Bas ont déjà relevé le pourcentage du total de l'APD consacré aux dépenses dans le pays de 7 % en 2014 à 18 % en 2015. Parallèlement, la crise des réfugiés a attiré l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de trouver des solutions durables aux situations de crise humanitaire, y compris pour financer l'éducation dans les situations

d'urgence, et même en cas de conflit chronique. Le premier Sommet humanitaire mondial en 2016 permettra de mettre en lumière les besoins de financement pour l'éducation en situations d'urgence.

Le second problème se rapporte à la tendance à la baisse de l'aide à l'éducation depuis 2010, accompagnée d'annonces par certains grands donateurs historiques de réductions confirmées ou possibles de l'APD. L'aide à l'éducation a baissé – de 10 % – entre 2010 et 2012 ; une lente remontée a été constatée depuis, à un rythme plus faible que la croissance de l'APD dans d'autres secteurs. En effet, les décaissements de l'APD globale ont augmenté de 9 %, tandis que ceux de l'éducation ne s'accroissaient que de 6 %. Presque tous les donateurs historiques qui ont soutenu ou donné la priorité à l'éducation, c'est-à-dire l'Australie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Norvège et le Danemark, ont annoncé des mesures inquiétantes de coupes confirmées ou potentielles de leur APD (et pour certains, de l'APD à l'éducation spécifiquement) depuis cinq ans : l'Australie et les Pays-Bas ont réduit leur appui à l'éducation presque immédiatement après leurs élections nationales respectives en 2013 et 2010 ; le Danemark a indiqué qu'il prévoyait de baisser substantiellement ses engagements en faveur du GPE en 2015 et 2016 ; la Norvège a annoncé des coupes de l'APD en 2016, et des rumeurs circulent sur les intentions du Royaume-Uni de rediriger l'APD pour couvrir les dépenses liées à l'installation des réfugiés dans le pays. Parmi ces cinq pays, trois ont atteint et continuent à respecter la cible de 0,7 % du PIB / de l'APD, et un quatrième a toujours honoré cet engagement jusqu'en 2013 ; il s'agit donc de défenseurs sérieux non seulement de l'éducation, mais du développement en général. La société civile doit rester vigilante et suivre les nouveaux débats à l'échelon national et de l'OCDE concernant l'utilisation possible et nécessaire de l'APD.

Enfin, il convient de s'intéresser au rôle du secteur privé comme prestataire de services éducatifs. Nous avons parlé de l'accent mis dans le PAAA sur le rôle des financements privés dans la mise en place d'un large programme de développement durable, mais il faut aussi tenir compte de la prolifération des écoles privées à bas cout et à but lucratif – notamment les chaînes telles que Omega Schools, Bridge International Academies, Lekki et Spark Schools. La qualité revendiquée par ces établissements est discutable, et il reste beaucoup à faire pour assurer le respect des normes et la redevabilité. Dans tous les cas, le développement de ces établissements, auxquels les gouvernements semblent faire confiance, est néfaste pour l'équité conquise grâce à l'élimination des frais de scolarité, et bat en brèche le droit humain fondamental à une éducation publique gratuite. Des profits sont aussi dégagés par d'autres moyens comme les manuels scolaires et les instituts d'évaluation, de formation des enseignants, etc. Dans beaucoup de pays, les pouvoirs publics délèguent de nombreux services à des sociétés privées, y compris même l'élaboration des plans et des lois du secteur éducatif.

Puisque les gouvernements se sont politiquement engagés à défendre une vision commune du développement dans les quinze prochaines années, et qu'ils ont promis des aides spécifiques à l'éducation au travers des mécanismes de l'ONU, la société civile doit rester vigilante et continuer à leur demander de rendre compte de leurs promesses de fournir une éducation de qualité, gratuite, publique, inclusive et équitable. La première année de mise en œuvre du programme sera cruciale pour son démarrage. Certaines périodes nationales, par exemple des élections, sont propices pour soulever ces questions. Les impératifs liés à l'adoption du programme 2030 ont également mené à l'établissement de la Commission internationale sur le financement des opportunités éducatives mondiales et l'ouverture de processus consultatifs en vue d'explorer la constitution d'un fonds humanitaire pour l'éducation en situation d'urgence. Ces processus internationaux prendront toute leur importance l'année prochaine. La Commission internationale sur le financement des opportunités éducatives mondiales doit s'assurer de l'application de l'intégralité du programme, y compris les 12 ans d'instruction primaire et secondaire gratuite ainsi que l'alphabétisation et l'éducation des adultes.

L'argent ne fait pas tout dans le secteur de l'éducation, mais sans argent, l'ambition de permettre à chacun de jouir de son droit à une éducation inclusive, équitable, gratuite et de bonne qualité ne se réalisera jamais.

2. Buts et objectifs de campagne de la Semaine mondiale d'action 2016

Dans ce contexte, les buts généraux de la Semaine mondiale d'action pour l'éducation (SMAE) 2016 sont d'inciter les gouvernements à :

- s'engager individuellement et prendre des mesures politiques pour la mise en œuvre et le financement du cadre d'action Éducation 2030 ;
- honorer leurs engagements financiers bilatéraux et multilatéraux en faveur de l'éducation ;
- accomplir des progrès mesurables sur la voie de la mise en place de mécanismes de justice fiscale au niveau national, régional et international.

Nos objectifs spécifiques pour la SMAE :

- Les gouvernements s'engagent spécifiquement et individuellement à mettre en œuvre et à financer (en fonction des revendications nationales) le nouveau programme Éducation 2030, et à consacrer au moins 4-6 % du PIB et 15-20 % de leur budget national à l'éducation – dont au moins la moitié à l'éducation de base – et 10 % de l'APD à l'éducation de base¹ en établissant des mécanismes nationaux pour concrétiser cet engagement.
- Les allocations financières promeuvent la qualité et l'équité dans l'éducation à tous les niveaux, et mettent la priorité sur un financement durable de l'éducation dans les situations d'urgence.
- Les citoyens sont conscients des implications financières de l'application du droit à l'éducation à l'échelon national et sont déterminés à agir et à demander des comptes à leurs dirigeants.
- Une campagne vigoureuse et coordonnée pendant l'année 2016 rassemble des partenaires majeurs, y compris, mais sans s'y limiter, des réseaux et campagnes pour la justice fiscale, le Partenariat mondial pour l'éducation, des organismes de surveillance financière et d'autres OSC qui suivent les engagements financiers liés à la réalisation du droit à l'éducation.

3. Revendications politiques

Tous les gouvernements doivent :

- Honorer tous leurs engagements de financement de l'éducation : engagements domestiques et des donateurs à l'égard du GPE, engagements bilatéraux des donateurs et engagements mondiaux établis dans les Objectifs de développement durable, le cadre d'action Éducation 2030 et le Programme d'action d'Addis Abeba.
- Développer des plans progressifs, réalisables et intégralement financés pour garantir à tous l'accès gratuit à une éducation de qualité pour la petite enfance, le primaire et le secondaire ainsi que l'accès à l'alphabétisation et à la formation tout au long de la vie d'ici à 2030. Ces plans doivent renforcer les systèmes publics d'éducation, en mettant la priorité sur les investissements en faveur de la qualité et l'équité, et en répondant aux besoins éducatifs des communautés et des régions historiquement défavorisées.
- Les plans de mise en œuvre doivent en particulier mettre la priorité sur la résolution du déficit d'enseignants et la garantie de conditions de travail et de formation décentes pour les enseignants.
- Examiner les propositions budgétaires et les dépenses à la lumière de leur impact spécifique sur les filles et les femmes ainsi que sur d'autres groupes défavorisés (personnes handicapées et communautés indigènes notamment) en réalisant des audits axés sur le genre et sur l'inclusion.
- Allouer au minimum 6 % du PIB et 20 % du budget national à l'éducation, et consacrer au moins 50 % de ces fonds à l'éducation de base².
- Augmenter au maximum les recettes consacrées aux investissements dans l'éducation et au redressement des inégalités par l'entremise de systèmes fiscaux nationaux progressifs et étendus, en révisant les accords fiscaux et de droits d'exploitation dans le secteur des ressources naturelles, et enfin en éliminant les mécanismes d'exemption qui favorisent l'évitement et l'évasion fiscale dans le secteur privé.

¹ Il faut noter que ce calcul repose sur les cadres EPT et OMD actuels et devra être revu à la lumière des cadres de l'après-2015.

² Voir note précédente

- Publier régulièrement des rapports transparents sur les budgets et les dépenses en lien avec l'éducation, pour permettre aux communautés et à la société civile de savoir comment est utilisé l'argent public.
- Donner aux organisations de la société civile un rôle officiel dans les processus budgétaires et de planification au niveau national et sous-national.

Les pays donateurs doivent :

- Établir des plans nationaux clairs consacrant 0,7 % du PNB à l'APD d'ici à 2020.
- Réserver au moins 15-20 % de l'ensemble de l'APD à l'éducation. Au moins la moitié de l'aide à l'éducation doit être allouée à l'éducation de base³.
- Attribuer au moins 4 % de l'aide humanitaire à l'éducation.
- Concentrer l'aide de manière à atteindre les cibles liées à l'équité en donnant la priorité aux pays les plus démunis et aux groupes les plus menacés d'exclusion. Les données de l'impact de l'APD doivent être ventilées pour montrer l'impact sur les communautés marginalisées (y compris les personnes handicapées) et mettre en évidence les programmes spécifiques financés pour lutter contre l'exclusion

Le système des Nations Unies et la communauté internationale doivent :

- Établir de nouvelles règles internationales pour promouvoir la transparence fiscale et prévenir l'évitement fiscal dans le monde. Les pays en développement doivent pouvoir accéder aux comptes des entreprises multinationales pour examiner leurs obligations fiscales et s'assurer qu'elles s'en acquittent.
- Soutenir un Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) renforcé avec une mission de financement et d'appui au programme Éducation 2030.
- Pousser le FMI à utiliser son influence sur les politiques fiscales des pays à revenu faible et intermédiaire de manière à les aider à relever leurs seuils d'imposition par rapport au PNB tout en soulageant la pression fiscale sur les populations défavorisées.
- Construire un système humanitaire plus inclusif, qui reconnaît le besoin de disposer de financements durables pour implanter l'éducation dans les situations d'urgence, y compris les urgences chroniques.
- Exiger un accroissement des dépenses en vue de promouvoir l'équité, l'inclusion et l'éducation de qualité pour les apprenants issus de groupes marginalisés, notamment les personnes handicapées, les communautés agricoles et les populations autochtones.

4. Cibles

Comme indiqué plus haut, le paysage évolue rapidement et de manière radicale, notamment en ce qui concerne les financements des donateurs. Mais certaines cibles politiques conservent une place fondamentale dans les questions de financement. Ce sont les suivantes :

- a) Les gouvernements des pays en voie de développement
 - Chefs d'État
 - Ministres de l'Éducation
 - Ministres des Finances
 - Parlementaires et comités parlementaires de supervision de l'éducation
 - Pour les pays partenaires du GPE, les représentants du gouvernement au Conseil du GPE
 - Pays prévoyant des élections nationales en 2016⁴.
- b) Les pays donateurs, en particulier ceux qui se sont déjà engagés à financer l'éducation via des mécanismes bi- ou multilatéraux
 - Ministres de la Coopération au développement ou des Affaires étrangères

³ Voir note précédente

⁴ <https://docs.google.com/spreadsheets/d/139DKJ49C7FBpkuzRIpGGrm4FwRnirDwbsaS-QEU0WHI/edit#gid=0&vpid=A1>

- Ministres des Finances
- Représentants du gouvernement au Conseil du GPE
- Groupements politiques nationaux axés sur l'éducation, par exemple les groupes parlementaires multipartites.

c) Les acteurs clés dans les discussions internationales

- Partenariat mondial pour l'éducation
- Commission internationale sur le Financement des opportunités éducatives mondiales
- Commissions régionales, alliances et autres regroupements politiques régionaux (par ex. l'Union européenne, l'Union africaine ou le G77)
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies mandaté pour suivre le cadre de financement du développement
- Banque mondiale, banques régionales, IFI

d) Secteur privé :

- Donateurs potentiels de l'éducation, agissant par le biais du GPE ou d'autres initiatives internationales, ou au niveau régional ou national.

5. Messages clés

- Les engagements politiques annoncés sur la scène internationale n'ont de valeur que s'ils s'accompagnent d'engagements financiers au plan national : aucun gouvernement ne pourra atteindre l'objectif d'éducation ou ses cibles sans un financement adéquat, fiable et de bonne qualité.
- L'éducation est le socle de la réalisation de tous les objectifs de développement : si les investissements requis pour l'éducation ne sont pas présents, l'ensemble du programme des ODD 2030 sera mis en péril.
- Les engagements de financement de l'éducation déjà annoncés DOIVENT être honorés, y compris les engagements domestiques et des donateurs à l'égard du GPE, les engagements bilatéraux des donateurs et les engagements mondiaux établis dans les Objectifs de développement durable, le cadre d'action Éducation 2030 et le Programme d'action d'Addis Abeba.
- Les citoyens ont la responsabilité de demander des comptes à leur gouvernement si celui-ci, en n'honorant pas ses engagements financiers, dénie de ce fait leur droit à l'éducation.
- La promesse de douze années d'éducation gratuite depuis la petite enfance jusqu'au secondaire doit être soutenue par des axes de priorité dans les budgets nationaux d'éducation comme dans l'APD dédiée à l'éducation.
- Des décennies de sous-financement des programmes d'alphabétisation ont pesé de façon systémique sur des millions de jeunes et d'adultes. Ce schéma doit être inversé afin que les futures générations puissent réaliser pleinement leur potentiel, devenir des citoyens actifs et contribuer davantage à la vie de leur communauté ou de leur société.
- Les dirigeants politiques doivent s'engager à assurer la qualité et l'équité de l'éducation, en investissant en priorité là où l'impact sera le plus grand.
- Il est tout à fait possible de financer le droit à l'éducation par des ressources domestiques – avec des systèmes fiscaux plus justes, des grandes entreprises qui s'acquittent de leur juste part, et à condition de convertir les revenus perçus sur les ressources naturelles en bénéfices durables pour la population.
- L'impôt est la source de financement la plus soutenable pour les pays en développement, et un effort concerté doit être fait par les États pour rendre les règles fiscales mondiales plus justes.
- L'argent public, y compris l'APD, doit être consacré au renforcement des systèmes publics d'éducation.
- Il convient d'allouer les fonds nécessaires pour combattre toutes les formes d'inégalités dans l'éducation, y compris celles liées au genre et à tous les autres motifs d'exclusion.
- Les données budgétaires fournies doivent être transparentes, ventilées et actualisées afin de pouvoir être utilisées pour des initiatives de suivi menées par les citoyens et la société civile.

D'autres messages se rapporteront plus spécifiquement aux contextes et aux défis nationaux.

6. Activités pour la SMAE

Depuis quelques années, la CME a progressivement abandonné les mobilisations mondiales de grande ampleur pour se concentrer sur la mobilisation au travers des médias sociaux et un plaidoyer ciblé au niveau mondial, avec différentes manifestations d'appui selon les besoins. C'est le résultat à la fois du choix de quelques coalitions nationales qui ont préféré concentrer leur plaidoyer sur quelques cibles (ou qui n'avaient pas nécessairement les moyens d'organiser des mobilisations publiques de masse) et de la capacité réduite du Secrétariat par rapport aux années de mobilisation mondiale. Cela n'empêche pas de nombreuses coalitions nationales de continuer à organiser des rassemblements et des événements publics à grande échelle, en les accompagnant de campagnes médiatiques, de discussions de haut niveau avec le gouvernement, etc.

Il ne s'agit pas de dire ici qu'en 2016 la CME ne devrait pas organiser d'activité mondiale de mobilisation publique. Toute demande ou idée pouvant fonctionner pour l'ensemble du mouvement de la CME doit être prise en compte. À ce jour, le Groupe consultatif de la SMAE a proposé une action mondiale sur les réseaux sociaux, mais d'autres idées sont bienvenues !

Il faudra aussi déterminer si nous voulons nous engager dans des activités de plaidoyer directes à l'occasion par exemple de la Réunion spéciale du Conseil économique et social sur la coopération internationale en matière fiscale (22 avril 2016). Les membres de la CME devraient aussi identifier d'autres occasions de faire pression sur la question du financement – au niveau mondial, régional et national.

7. Alliés

La Semaine mondiale d'action pour l'éducation s'efforce bien évidemment de mobiliser l'ensemble du mouvement de la CME. Pour cette année, nous pourrions compter sur d'autres alliés confirmés ou potentiels, notamment les suivants :

- **Fonds mondial pour l'éducation** : le GPE est la première institution internationale à avoir ressenti l'impact du retrait des pays donateurs, et ce, au dernier trimestre 2015. Après une campagne partiellement réussie de reconstitution des ressources – dans laquelle la CME a tenu une place de partenaire et d'allié – notamment avec les pays en développement partenaires, le GPE doit en priorité s'assurer que tous les pays partenaires s'acquittent de leurs engagements tout en trouvant de nouveaux donateurs au cours de l'année à venir.
- **Rapport mondial de suivi de l'éducation et Institut des statistiques de l'UNESCO** : le RMS et l'ISU ont tous deux produit récemment des rapports et de nouveaux outils à utiliser en ligne en vue d'identifier les dépenses d'éducation et les flux de l'aide. Les deux institutions ont proposé de collaborer avec la CME pour la SMAE 2016 afin de produire des ressources fondées sur ces données et personnalisées pour chaque pays.
- **UNESCO** : l'UNESCO est partenaire de la SMAE depuis longtemps et coordonne le cadre d'action Éducation 2030. Les années précédentes, la directrice générale de l'UNESCO a participé à des campagnes de lettres et des messages filmés de soutien à la SMAE ; le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) s'est impliqué dans des activités de la SMAE, tandis que les bureaux régionaux de l'UNESCO organisaient leurs propres activités pour la SMAE pendant plusieurs années.
- **Fonds Malala** : autre acteur clé parmi les promoteurs d'une hausse des financements, le Fonds Malala a également publié son propre rapport sur le financement de l'éducation en 2015, et s'est déclaré prêt à appuyer la SMAE en 2016 (après y avoir participé en 2015 pour la première fois).

- **Réseau inter-agences d'éducation d'urgence (INEE)** : dirige la consultation mondiale en vue d'établir un mécanisme de financement de l'éducation en situations d'urgence ; la CME appuie cette consultation et y répond actuellement.

Alliés potentiels :

- **Commission internationale sur le Financement des opportunités éducatives mondiales** : la Commission présidée par Gordon Brown va explorer les voies qui permettraient pendant les 15-20 prochaines années de faire de l'éducation un moteur de croissance économique, de santé et de sécurité dans le monde. Elle est composée de chefs d'État et de ministres, en exercice ou ayant quitté leur fonction, d'entreprises du secteur privé, de personnalités connues et d'autres personnes individuelles. Elle rendra compte de ses travaux au Secrétaire général de l'ONU en septembre 2016.
- **Groupes œuvrant pour la justice fiscale** : les membres de la CME sont en relation avec le réseau Tax Justice Network, mais les collaborations directes restent jusqu'à présent relativement limitées. D'autres acteurs agissent sur les questions de fiscalité, comme Bretton Woods Project, ChristianAid et Eurodad. Des actions ont été menées en collaboration avec toutes ces organisations durant les négociations des ODD, mais aucune relation officielle n'a été établie.
- **Groupes d'observateurs du financement du développement**, comme le groupe CSO FFD. Ce dernier a considérablement pesé pendant le Sommet FFD3 et continuera certainement à exercer son influence.
- **Groupes œuvrant pour la transparence budgétaire** : International Budget Partnership, Transparency International et Government Spending Watch.
- **Mouvements et groupes de suivi des ODD** : dont Together2030, Global Civil Society Platform on Sustainable Development, ainsi que des cercles de réflexion comme ODI (qui gère un site de ressources : [deliver2030](http://deliver2030.org)) qui prévoient de mettre en avant le suivi et l'appui à la mise en œuvre des ODD. D'autres alliés potentiels sont des groupes représentant des communautés marginalisées (par exemple les personnes en situation de handicap) qui plaident pour l'équité des financements et la mise en œuvre du programme des ODD.

8. Identité de la campagne : Investir pour l'avenir – Les droits à l'éducation, maintenant

En 2011 et en 2014, la CME a contribué avec ses membres aux efforts de reconstitution des ressources du GPE et a mené la campagne « Investir pour l'avenir : Les droits à l'éducation, maintenant » pendant les deux périodes de reconstitution des ressources. En 2014, les revendications de la campagne portaient sur le financement des donateurs, le financement domestique et la fiscalité.

L'identité de campagne Investir pour l'avenir sera utilisée pour la SMAE 2016, et les revendications politiques ont été mises à jour pour tenir compte des évolutions intervenues depuis la campagne 2014 de reconstitution des ressources.

Le site Internet Investir pour l'avenir sera actualisé en conséquence, et vous pouvez déjà consulter le site actuel ici : www.fund-the-future.org

9. Produits pour la campagne

Coffret de campagne incluant les éléments suivants :

- Logos dans toutes les langues
- Boîte à outils pour les réseaux sociaux (incluant des infographies, des images aux couleurs de la campagne, des autoTweets, des messages à publier sur Facebook)
- Présentation de la campagne et messages clés
- Formulaire d'évaluation

Veillez noter que deux boîtes à outils pour les réseaux sociaux seront fournies : l'une pour annoncer la SMAE 2016, l'autre à l'approche de la Semaine.

Site Internet :

Comme indiqué plus haut, le site Internet Fund the Future existe déjà. Il sera actualisé pour refléter les nouvelles revendications et les nouveaux matériels de campagne, et traduit dans toutes les langues de la CME. Les messages Twitter, Flickr et Facebook seront publiés sur le site pour éviter aux coalitions de devoir charger leurs propres publications deux fois.

Boîte à outils sur le financement :

Cette boîte à outils est destinée à soutenir les organisations de la société civile et les défenseurs de l'éducation dans leurs plaidoyers et leurs campagnes autour du financement de l'éducation. La boîte à outils exploite des matériels de formation développés précédemment au sein du mouvement de la CME tout en répondant au nouveau programme Éducation 2030. Les outils sont à utiliser dans une approche progressive, en traitant les différents problèmes pour mieux les comprendre au travers d'une séquence logique. Il s'agit dans un premier temps de comprendre les processus budgétaires et leurs composantes, puis de faire des exercices pour vérifier que les principaux concepts ont été compris et assimilés avant que les lecteurs ne les adaptent à leur propre contexte.

Outil de suivi des engagements en faveur du GPE :

Cet outil servira de guide pour aider les coalitions nationales à suivre les engagements pris par leur gouvernement pendant et après la Conférence de reconstitution des ressources 2014 du GPE. Ce suivi revêt une importance d'autant plus cruciale qu'au moins un pays donateur a déjà réduit ses engagements existants, et que les pays en développement ont promis d'augmenter considérablement le financement domestique de l'éducation.

Rapports/exposés sur la politique de financement de l'éducation

Plutôt que de publier un rapport général sur la politique de financement, nous prévoyons de produire une série d'exposés brefs traitant des différents aspects du financement de l'éducation et correspondant aux différents groupes cibles que nous visons en priorité. Ces exposés comprendront certainement :

- Un exposé actualisé, basé sur le rapport Suivi de l'aide à l'éducation, tenant compte des réductions de l'APD
- Une mise à jour sur l'APD pour Investir pour l'avenir
- Un bref résumé actualisé du rapport de la CME intitulé [Imposer l'équité](#) ainsi que des outils de plaidoyer pour soutenir les coalitions dans la préparation des réunions de Bretton Woods et de l'ECOSOC sur la fiscalité mondiale mi-avril. *N.B. La coalition Financial Transparency prépare aussi des outils avec lesquels vous pourrez travailler si vous le souhaitez.*
- Un exposé sur le financement de l'éducation en situations d'urgence (en mai, au moment du Forum humanitaire mondial).
N.B. Save the Children prépare également un exposé actualisé sur ce thème. L'INEE a lancé un processus de consultation sur les différentes options envisageables pour un Fonds humanitaire, qui seront publiées au moment du Forum.
- Une « feuille de route » de la société civile pour la Commission internationale sur le financement des opportunités éducatives mondiales.

10. Calendrier des évènements clés

Date et lieu	Évènement	Participation de la CME
31 mars New York	Forum ECOSOC sur le partenariat	
11-12 avril New York	Débat thématique de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies : Implementing Commitments on Sustainable Development, Climate Change and Financing (<i>Mise en œuvre des engagements sur le développement durable, le changement climatique et financement</i>)	
15-17 avril Washington New York	Réunions de printemps de la Banque mondiale Réunion de haut niveau du Conseil économique et social (ECOSOC) et de la Banque mondiale, du FMI et du Bureau de la déontologie (ETO) et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	
18-22 avril New York	Forum ECOSOC sur le financement du développement	
22 avril New York	Réunion spéciale de l'ECOSOC sur la coopération fiscale internationale	
24-30 avril	Semaine mondiale d'action pour l'éducation	
23-24 mai Istanbul, Turquie	Sommet humanitaire mondial	
14-16 juin Oslo	Réunion du Conseil du GPE	
20-22 juin New York	Segment humanitaire de l'ECOSOC	
23 juin	Journée des Nations Unies pour la fonction publique	
11-15 juillet New York	Forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF 2016)	
18-22 juillet New York	Segment de haut niveau de l'ECOSOC : Thème « Mise en œuvre du programme de développement de l'après-2015 : passer des	

	engagements aux résultats »	
13-26 septembre New York	71 ^e Assemblée générale des Nations Unies Présentation du rapport de la Commission internationale sur le financement des opportunités éducatives mondiales	